

Merci de diffuser cette
lettre à l'ensemble de
vos collègues

Retkoop



Les comptes de la coop scolaire ?

Quelles sont les opérations de fin d'année
scolaire que je dois avoir terminées ?

Je n'ai pas encore commencé ma comptabilité
sur retkoop....

PAS DE PANIQUE

Le bilan financier de votre coopérative scolaire doit être réalisé dès le 31 août de chaque année. Pourtant nous vous conseillons d'anticiper sa réalisation surtout pour les enseignants mandataires qui vont quitter l'école.

Nous vous proposons 2 jours pour vous accompagner dans la mise à jour de votre comptabilité et de vous expliquer les différentes opérations :

- Saisir les dernières écritures de votre cahier numérique 2022/2023
- Comment compléter les tableaux de subventions, d'inventaire...
- Comprendre et corriger les messages d'erreur de retkoop.
- Vérifier le tableau d'arrêté des caisses.
- Faire le retour des régies d'avance....
- Comment renseigner les comptes rendus d'activité et financier ?

Bref vous permettre de terminer l'année scolaire sereinement.

Dans tous les cas n'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'aide. Nous serons Christine et moi heureuses de vous accompagner.

Horaires secrétariat

Vous pouvez contacter Christine BARON:

- Par mail à ad25@occe.coop
- Par téléphone, au **06 51 57 09 28**, les lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00 et les mardi 13, 27 juin, mercredi 7, 21 juin de 8h30 à 12h30 et 13h15 à 16h15

Assurance

Par votre adhésion à l'OCCE, vous bénéficiez du contrat d'assurance départemental co-assuré par la MAE et la MAIF, souscrit par votre association départementale OCCE, pour l'année scolaire 2022-2023.

Retrouvez ici un [KIT Assurance](#) pour connaître tous les détails sur l'assurance dont bénéficie votre coopérative scolaire.

Nous vous rappelons également que vous pouvez imprimer votre attestation d'assurance depuis votre espace adhésion de retkoop.

Papiers à envoyer à l'OCCE 999 :	Validation de l'OCCE 999 :
1. le paiement de 197,54 €.	validé
2. l'engagement du mandataire daté et signé.	validé
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et - ou de signataires	pas de changement

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 999.

L'OCCE 999 a bien reçu le paiement de 197,54 € et les autres papiers.
La Coopérative Scolaire 9990 est bien adhérente de l'OCCE 999 pour l'année scolaire 2012 - 2013.

Attestation d'adhésion Attestation d'assurance

Vous avez alors la possibilité d'imprimer une attestation d'adhésion et un certificat d'assurance.

Commandes agendas coop

L'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) vous propose des outils pédagogiques pour rentrer en coopération : **les AGENDAS COOPERATIFS**.

Il en existe pour **les 3 cycles**, ce sont des outils pédagogiques, illustrés, dans lesquels, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter.

POUR LES ELEVES CE SONT:

- Des questions pour développer l'esprit coopératif,
- Une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble,
- Des activités pour développer l'estime de soi,
- Des outils pour s'entraider,
- Des astuces pour s'apprécier,
- Des défis pour s'évaluer.

POUR LES ENSEIGNANTS CE SONT :

- Un guide d'utilisation simple et pratique,
- Des fiches supports aux activités,
- Des annexes numériques.

L'objectif principal des AGENDAS COOP est d'instaurer un climat positif de classe propice aux apprentissages



Avec les agendas coopératifs
Les élèves coopèrent au quotidien !